



Madame, Monsieur

En raison des modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement des écoles dans la stratégie de déconfinement décidée par le gouvernement, la réouverture des trois écoles maternelles me semble prématurée à ce jour.

Il a donc été décidé conjointement avec les services de l'Education Nationale de reporter la date de rentrée des enfants de maternelle à une date ultérieure.

Cette décision a été prise dans un souci de garantir au mieux les conditions de sécurité sanitaires indispensables tant pour vos enfants que pour les enseignants et les agents communaux.

L'accueil des enfants des personnels prioritaires sera maintenu à l'école Marcenac.

Je ne manquerai pas de reprendre contact avec vous pour de nouvelles informations.

Le Maire

André MELLINGER